



## **Le Comité consultatif canadien de la biotechnologie publie son rapport intitulé « La biotechnologie et la santé des Canadiens »**

**Le 16 décembre 2004, Ottawa** – C’est aujourd’hui que le Comité consultatif canadien de la biotechnologie (CCCB) publie son rapport intitulé *La biotechnologie et la santé des Canadiens*. Dans son rapport, le CCCB montre que les connaissances sur les fondements moléculaires de la santé et de la maladie ont connu une évolution rapide dernièrement et que l’on est en mesure de les exploiter pour prévenir, diagnostiquer et traiter les maladies et les déficiences. Il y décrit également les politiques qui seront nécessaires si l’on veut que les avantages que procurent les progrès de la biotechnologie soient exploités d’une manière socialement responsable.

Le but principal de la politique gouvernementale liée à l’innovation biotechnologique en matière de santé est d’améliorer la santé des Canadiens. Le CCCB décrit, dans son rapport, le rôle que la biotechnologie pourrait jouer en relation avec les divers facteurs qui influent sur la santé, examine certaines des considérations d’ordre social et éthique que suscitent les applications de la biotechnologie, définit un cadre stratégique pour l’élaboration de politiques et formule des recommandations sur les mesures que l’on doit prendre pour préparer notre système de soins de santé à relever les défis liés aux innovations biotechnologiques.

Le gouvernement fédéral ainsi que les provinces et les territoires ont un rôle clé à jouer dans la conception de politiques et de mécanismes qui orienteront l’utilisation de la biotechnologie. Il leur faudra établir les capacités scientifiques et gestionnaires nécessaires à l’innovation, créer un environnement économique et réglementaire propice, optimiser l’accès aux bienfaits des innovations biotechnologiques en matière de santé, gérer les dangers potentiels et veiller à ce que les innovations biotechnologiques soient utilisées d’une façon conforme à l’éthique. Pour ce faire, il sera indispensable de faire une analyse de l’ensemble du système et de prendre des décisions cohérentes.

Le CCCB est un comité d’experts de l’extérieur qui a été formé en 1999 par le gouvernement du Canada. Son mandat consiste à donner au gouvernement des conseils sur les dossiers politiques de l’heure concernant les aspects éthiques, sociaux, réglementaires, économiques, scientifiques, environnementaux et sanitaires de la biotechnologie.

Pour de plus amples renseignements, consulter : [www.cbac-ccb.ca](http://www.cbac-ccb.ca)

Ou communiquer avec le :  
Secrétariat canadien de la biotechnologie  
(613) 954-7059